

République Française

HAUTES-PYRENEES - Bagnères-de-Bigorre

TILHOUSE - Commune

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 04 août 2025

Date de la convocation : 29/07/2025

Membres en exercice : *Le lundi 04 août 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Joëlle ABADIE.*

Présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Madame Coralie SORDO

Présents : Madame Joëlle ABADIE, Monsieur Jean-Michel VIAU, Madame Coralie SORDO, Monsieur Juan NARANJO, Monsieur Alain FORTRIE, Madame Séverine LALA, Madame Denise LECLERC, Madame Priscilla MARECHAL, Monsieur Sébastien OZON, Monsieur JérémY SERRES, Madame Sylvie TOUJAS

Représentés :

Excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 24 juin 2025
2. Organisation du transports scolaire
3. Convention avec le Centre de Gestion (pour adhésion aux Services Public d'Emploi temporaire
4. Convention avec l'Association de Familles Rurales de Tilhouse pour la mise à disposition des minibus
5. Point sur les travaux de voirie en cours
6. Organisation de la fête locale 2025
7. Divers

RÉSUMÉ DES DÉBATS :

Début de séance : 18h00

1/ Approbation du PV 2025-05 (24 juin 2025)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Organisation du transport scolaire

Le transport à la demande exige de respecter un circuit administratif (CCPL > Région) qui ne nous permet pas de le mettre en place dès la rentrée. Nous mettons donc en place le transport scolaire à la rentrée de septembre dans un premier temps.

Nous votons un budget dédié à cette prestation.

3/ Convention avec le Centre de Gestion pour adhésion aux Service Public d'Emploi Temporaire

Nous confions au Centre de Gestion l'emploi de la personne qui prendra en charge le transport scolaire et adhérons pour cela au Service Public d'Emploi Temporaire du Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées.

Nous proposons cette mission à Thibaut ABADIE, actuellement sans emploi, pour une mission de 23 h/semaine jusqu'aux vacances de Noël.

4/ Convention avec l'Association Familles Rurales de Tilhouse pour la mise à disposition des Minibus

Jeanine ABADIE, Présidente de l'Association Familles Rurales de Tilhouse, actuellement souffrante n'ayant pas pu réunir l'assemblée générale de l'Association, nous avons demandé à la DREAL et à la Région s'il était possible d'utiliser les Minibus. Cette demande nous est accordée, nous signons donc un « Contrat de prêt à usage ou Comodat » pour le prêt à titre gracieux des minibus afin de pouvoir les utiliser pour le transport scolaire.

5/ Point sur les travaux en cours

Les travaux de voirie réalisés par la Sté DASTUGUE ont commencé le 28 août, les enrobés de La Carrère sont en cours, les graves-émulsions seront réalisés à partir du 5 août.

6/ Organisation de la Fête Locale

La commune organise la journée du Samedi sur le thème de la forêt.

Le Dimanche et le Lundi sont organisés par le Comité des Fêtes.

7/ Divers

- . Le premier tiers des fonds reçus pour le PSE Nature Impact WWF seront placés 1 an sur un compte à terme rémunéré à 1,89 %
- . Nous décidons de souscrire un abonnement à l'appli Panneau Pocket pour 1 an. Cette appli permet de diffuser des informations communales à toutes les personnes qui y sont abonnées.
- . Dylan BONNEMAZOU va nous faire un devis pour élaguer les arbres à l'aide d'une nacelle au-dessus du cheminement de la fibre.
- . Joëlle ABADIE et M. RONSIN d'Energy Kontor ont été reçus par le nouveau président de la Chambre d'Agriculture Christian FOURCADE qui a renouvelé son intérêt pour l'agri photovoltaïsme.
- . Joëlle ABADIE et M. RONSIN ont également participé à une réunion en Mairie de Capvern avec les personnes de la CCPL chargées de Missions de Développement économique et Filières énergétiques, la question a été posée de modifier le PLU de Capvern ou d'attendre le PLUI (Intercommunal).
- . Nous avons rencontré Margaut DAGUERRE et Clément DEVAUX de l'ONF en Mairie le 3 juillet. Ceux-ci nous ont expliqué les travaux d'éclaircissement prévus en parcelle 14 avec l'aide de traction animale, nous leur avons demandé de se rapprocher de Sophie MAILHE pour calibrer cette première opération postérieure à la signature de l'ORE avec WWF et NEO.
- . Village Accueillants a désherbé les deux terrains de pétanque et reviendra cette semaine réaliser le reste du village

Fin séance : 20h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 16 septembre 2025.

Fin de séance : 20h30

Madame Coralie SORDO
Secrétaire de Séance



Madame Joëlle ABADIE
Présidente de Séance



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

DE 2025 023 - CONVENTION D'AHÉSION AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI TEMPORAIRE

Vu le livre IV du code général de la fonction publique portant principes d'organisation et de gestion des ressources humaines, notamment son article L452-44 ;

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'en application de l'article précité le CDG peut mettre des agents à disposition des collectivités et établissements publics qui le demandent en vue d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou d'assurer des missions temporaires ou en cas de vacance d'emploi qui ne peut être immédiatement pourvu ;

En application de l'article L452-30 de la loi précitée ces agents peuvent être mis à disposition des collectivités affiliées à titre onéreux et par convention signée entre la collectivité et le CDG ;

Considérant que le CDG 65 propose cette prestation dans le cadre de son Service Public de l'Emploi Temporaire (SPET) ;

Considérant le modèle de convention qui figure en annexe :

Considérant l'intérêt que représente l'adhésion à ce service.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'adhérer au Service Public de l'Emploi Temporaire proposé par le Centre de Gestion de Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées,
- Autorise Madame le MAire à signer la convention proposée en annexe,
- Autorise Madame le Maire à signer les fiches de demande d'intervention en fonction des nécessité de service.

DE 2025 020 - CONTRAT DE PRÊT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en l'absence de l'Assemblée Générale de l'Association Familles Rurales, il y a lieu de signer une contrat de prêt à usage, pour pouvoir débiter l'activité transports dès la rentrée scolaire 2025.

Après lecture du contrat de prêt à usage pour les deux véhicules,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de prêt à usage pour les deux véhicules ;
- D'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

DE 2025 021 - Délibération sur le budget primitif - TILHOUSE 2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune TILHOUSE,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune TILHOUSE pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 11 450

En dépenses à la somme de : 11 450

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	3 850
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 600
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 450

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
74	Subventions d'exploitation	11 450
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 450

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		0

ADOPTÉ A LA MAJORITE